

Comment atteindre les objectifs de la LTECV ?

Retour d'expérience du département de la Seine-et-Marne :

**Démarche environnementale d'ENSEMBLE 77
dans les marchés de travaux publics**
« Schéma d'Organisation Environnementale - SOE »

Partenariat Cerema/ Chambre Syndicale des Travaux Publics 77



Qu'est-ce que ENSEMBLE77 ?

ENSEMBLE 77, un réseau sans structure juridique, mobilise depuis **1994** les acteurs économiques du département de *Seine-et-Marne* autour d'une vision partagée des travaux publics



AMÉNAGEMENT 77



... piloté par la **Chambre Syndicale des Travaux publics (CSTP77)**

Le contexte en Seine-et-Marne...

Densité

Seine-et-Marne

233 hab/
km²

1 390 000 hab

Île-de-France

1 001 hab/
km²

France métropolitaine

117 hab/
km²

Source : INSEE, RP 2014 exploitation principale, population municipale

Superficie

Seine-et-Marne

5 915 km²

Part en région Île-de-France

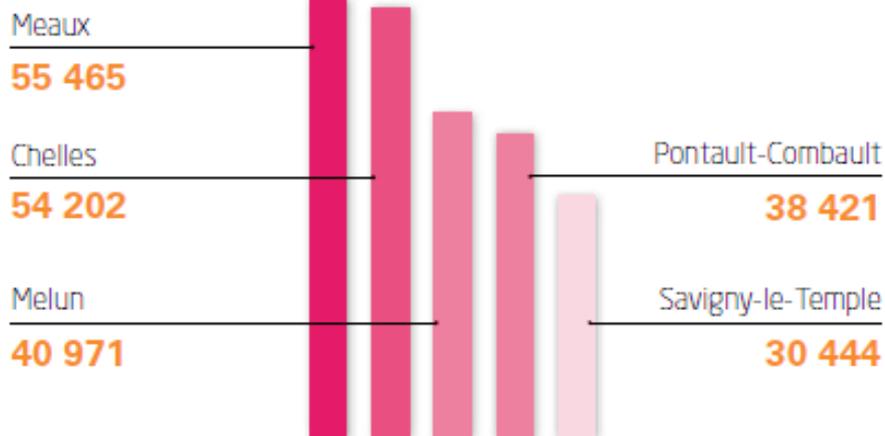
49,2 %

Source : INSEE

~ 60 entreprises de TP
dont environ 50 % PME

95 % des entreprises de TP
adhérentes à la CSTP77

Les 5 principales villes (en nombre d'habitants)



Source : INSEE, RP 2014 exploitation principale, population totale

Nombre
de communes

510

3

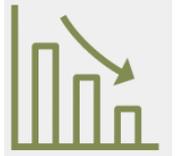
Accompagner les élus, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre dans la mise en œuvre de leurs projets de Travaux Publics

- ✓ Diagnostiquer les obstacles auxquels se heurtent les collectivités, les établissements publics d'aménagement, les concessionnaires et les maîtres d'œuvre ;
- ✓ Rechercher les points d'appui, les leviers pour faire du département un territoire exemplaire en termes de coordination, sécurité des chantiers et prise en compte du **développement durable**.



La **démarche SOE**, un outil central pour :

- ✓ Respecter et mesurer les engagements de la CEV 77 et obligation définies par la LTECV
- ✓ Réduire le plus possible les diverses nuisances engendrées par les chantiers
- ✓ Préserver les ressources naturelles, développer le recyclage et l'utilisation des matériaux alternatifs



60%

ENSEMBLE DES MATÉRIAUX

≥60% des matériaux issus du réemploi, réutilisation ou recyclage de déchets

COUCHE DE SURFACE

≥20% des matériaux issus du réemploi, réutilisation ou recyclage de déchets

20%

30%

COUCHE D'ASSISE

≥30% des matériaux issus du réemploi, réutilisation ou recyclage de déchets

Objectifs de la LTECV ?

70%

≥ 70% des matières et déchets produits destinés au réemploi, au recyclage ou valorisation matière





La démarche environnementale du 77 : un **moyen de justifier, chaque année, le respect des obligations de la LTECV**

Une réglementation impose aux donneurs d'ordre d'intégrer des critères environnementaux dans leurs marchés de construction ou d'entretien routier.

(LTECV du 17/08/15, décret 2016-360 du 25/03/16 et ordonnance 2015-899 du 23/07/15)

La démarche SOE permet au Moa de :

- définir des **critères environnementaux précis et quantifiés** pour la réalisation des ouvrages ;
- imposer l'intégration de ces critères environnementaux dans les marchés de maîtrise d'oeuvre et de travaux (routes, assainissement, espaces verts, ...);
- faire de ces critères environnementaux des critères de jugement et de sélection des offres.

Cette démarche s'articule autour d'une méthode et plusieurs outils décrits dans le « **CCE-Cahier des Clauses Environnementales** » qui devient une pièce constitutive du marché.

Un des outils clé est la « **fiche récapitulative quantitative des aspects environnementaux du chantier** » qui précise, entre autres, la nature et la quantité des matériaux / déchets produits et des matériaux approvisionnés à l'occasion du chantier.

L'exploitation automatique de l'ensemble de ses fiches récapitulatives permet de mesurer les performances globales du territoire et de dresser un bilan annuel des objectifs environnementaux.

Fiche récapitulative quantitative des aspects environnementaux du chantier

Date création de la fiche

Mesurer les objectifs fixés par la CEV77 (10/06/2010), son avenant n°1 (27/06/13) et de l'art. 79 de la LTECV (17/08/15)

0 - GENERALITES

Maître d'ouvrage (MOa)		Maître d'œuvre (MOe)		Entreprise	
Condition d'appel d'offre	poins du critère environnemental : (%)	Variante		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Préconisation: Note finale = note technique (≤ 40 %) + note environnementale (≥ 20% dont prise en compte de la fiche récapitulative) + note prix (≤ 50%)					
Type de chantier <input type="checkbox"/> Neuf <input type="checkbox"/> Entretien	Description Chantier			Adresse Chantier (+PR si possible)	
Environnement du chantier	<input type="checkbox"/> zone résidentielle	<input type="checkbox"/> zone bureaux	<input type="checkbox"/> proximité établissement Reçevant du public	<input type="checkbox"/> zone sensible *	<input type="checkbox"/> autres :
Date démarrage chantier		date fin deChantier		Durée envisagée par MOa	

* chantier en zone sensible : intégrer un chapitre spécifique dans le "CCTP Généralités" prévoyant l'utilisation d'affichage spécifique de protection de la biodiversité

Réemployer / valoriser 100 % des matériaux géologiques naturels excavés sur les chantiers (CEV77) et 70 % des matières/déchets produits (LTECV)

Recycler a minima 60 % des matériaux bitumineux

Rechercher l'équilibre déblais / remblais

1 - GESTION DES MATERIAUX ET DECHETS DE CHANTIER

 utiliser la tonne pour les quantités de matériaux / déchets ET préciser le type de couche pour les structures de voirie (3)

MATERIAUX GEOLOGIQUES NATURELS ET DECHETS PRODUITS A L'OCCASION DU CHANTIER

NATURE (1)	Cocher si contient substances dangereuses	Quantité Totale (tonne)	UTILISATION SUR LE CHANTIER			UTILISATION HORS DU CHANTIER			% de valorisation / réemploi
			Quantité (tonne)	Utilisation (3)		Quantité (tonne)	Destination (4)	Distance (km)	
TOTAL		A**	B			C			

** A doit être égal à B+C

 % valorisation pour ISD = 0 %

MATERIAUX APPROVISIONNES A L'OCCASION DU CHANTIER

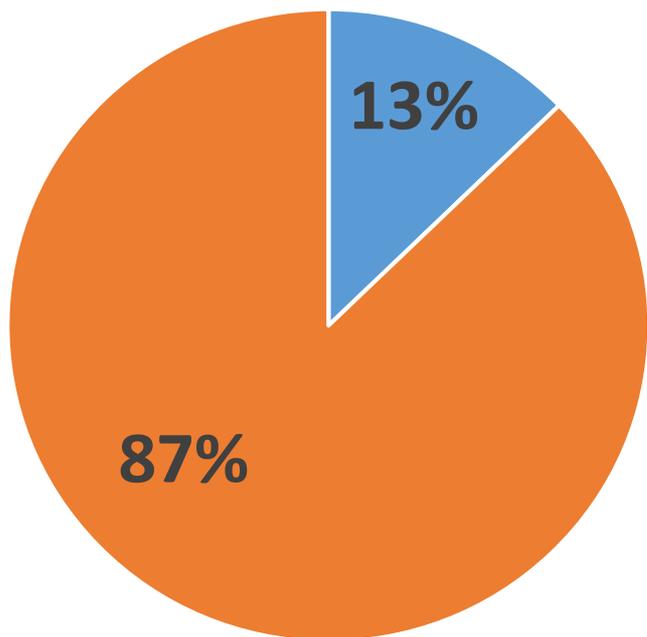
NATURE (2)	Quantité (tonne)	Utilisation (3)	Origine (5)	Distance (km)	Enrobé tiède « t » ou chaud « c » (6)	% d'utilisation de matériaux recyclés
TOTAL						

 Cible de -30°C min. (6)

Mesure et suivi des objectifs de la LTECV premiers résultats

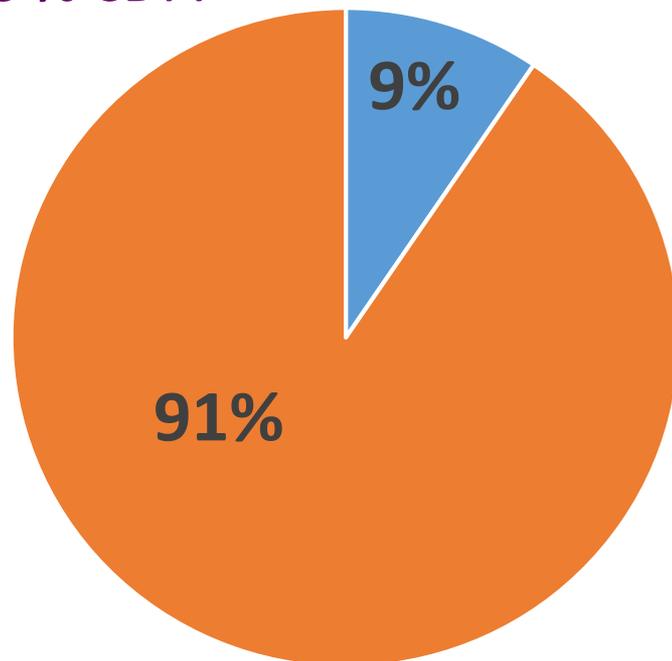
196 chantiers
95 % CD77

2016



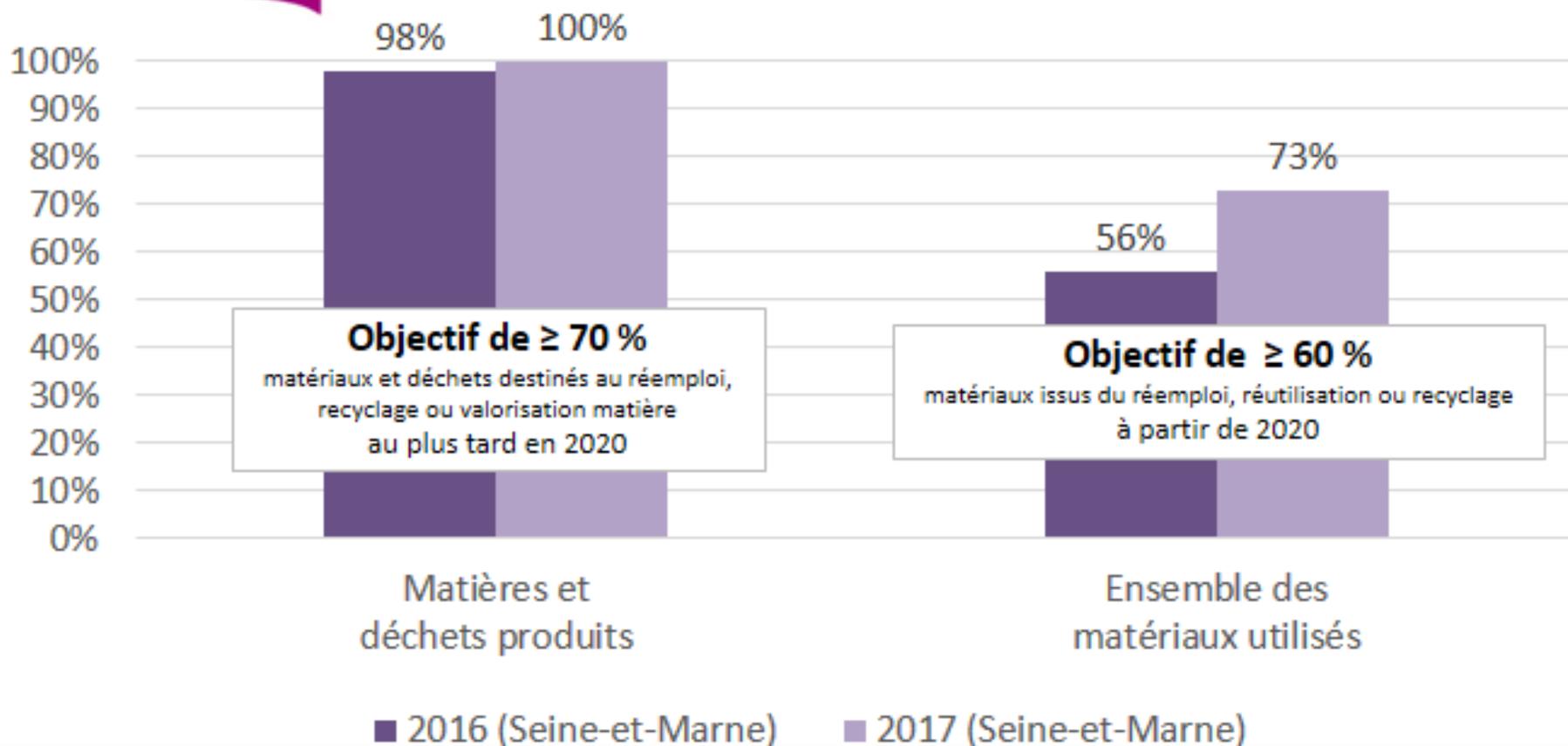
158 chantiers
99 % CD77

2017



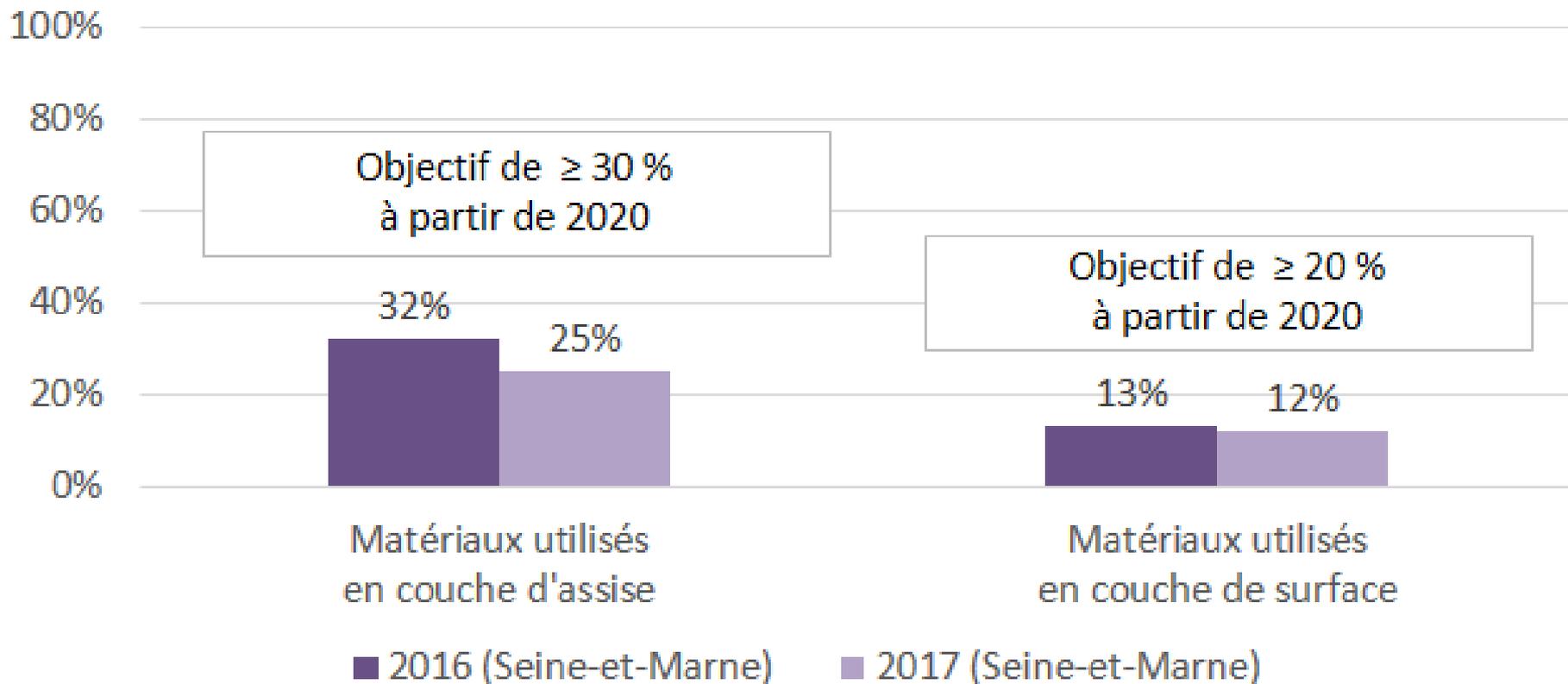
- chantier de construction
- chantier d'entretien

Suivi des objectifs de la LTECV



Suivi des objectifs de la LTECV

% issus du réemploi, réutilisation ou recyclage de déchets



Pour ENSEMBLE 77, l'utilisation de matériaux recyclés est une règle de base

- ➔ CCTP intègre les matériaux recyclés en solution de base
- ➔ Utilisation de matériaux géologiques naturels : doit être justifiée par le MOE
- ➔ Variantes utilisées uniquement pour des techniques à haute valeur ajoutée

MAÎTRES D'OUVRAGE

Loi de Transition Énergétique
pour la Croissance Verte



Comment
transformer
des obligations
réglementaires en
atout économique?

JUIN 2018

 Cerema

Pour aller plus loin ...

www.ensemble77.fr

Merci de votre attention

Laura Andrieux

Cheffe d'unité Sols et chaussées

Cerema Ile-de-France

laura.andrieux@cerema.fr